

Compte rendu de la réunion de comité du vendredi 30 Août 2019 à 18h15 au Restaurant du Plan d'eau à Neuvy Saint Sépulchre (36).

Etaient présents : Magali BRIDET - Philippe HOUILLON- Éric BRANSON - Jean Noël DOISE -Pierre Éloi CALAIS -Antoine CALAIS -Jean Joël COURTHIAL-Christian LAMARRE-Stéphane BEUVAIN.

Absents Excusés : Élodie BEUVAIN - Luc CASTILLO

Rédacteur Philippe Houillon.

Ordre du Jour

La Présidente, Magali BRIDET, ouvre la séance ce vendredi 30 Août 2019 à 18h. Elle remercie tous les membres du Comité de s'être déplacés pour cette réunion.

Intervention téléphonique de Luc CASTILLO étant en congés.

Il précise que Pascal Trucios a bien l'autorisation du comité pour qu'il effectue son cursus de juge de travail mais depuis il n'a pas reçu d'autres nouvelles du club. Jean Joël Courthial prendra contact avec lui afin de lui donner la marche à suivre dans ce long parcours. Un examen de club, au moins cinq assessorats en beauté et en concours de travail avec des juges formateurs. Un nombre illimité d'assessorats sur différents biotopes en printemps et en automne car on apprend à chaque sortie.

Approbation de la réunion de Comité du 16 mars 2019

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité des membres présents à l'exception d'Elodie Beuvain et Luc Castillo ainsi que Christian Lamarre qui n'étaient pas présents à la réunion de Comité du 16 mars 2019)

Nationale d'élevage 2019

Chacun a un poste bien précis ainsi : Antoine assistera pour la partie administrative Madame la vétérinaire dans les contrôles et la mise en place des tests génétiques. Stéphane, Jean Noël et Jean Joël seront au TAN. Magali, Philippe seront au secrétariat pour l'accueil des exposants. Christian sera assisté par Michel MARIE à l'espace consacré au rapport à froid qui a remporté un vif succès dans une ambiance très sympathique.

Remise d'un trophée à Michel MARIE.

A l'initiative de Christian conjointement avec Luc qui a proposé de récompenser un délégué en la personne de Michel Marié qui depuis de nombreuses années (51 ans) assure sur toutes les manifestations, les salons, les rencontres Saint Hubert, des séances de Tan ... promotion du Drahthaar. Christian s'est chargé de la commande, de l'encadrement de cette lithographie qui se trouve avec quelques ressemblances d'un chien que possédait notre ami Michel. Après la remise des prix Christian prend la parole avec beaucoup d'émotion retraçant le parcours cynophile bien rempli de notre Délégué.

Nationale d'élevage 2020 à Compiègne

Christian Lamarre, nous fait l'annonce que suite aux différentes interventions dans les hautes sphères de la politique la prochaine Nationale d'élevage du Drahthaar et races sous tutelle se tiendra le samedi 5 septembre 2020 dans le

cadre de la fête de la chasse et de la nature dans le Parc Impérial de Compiègne. Christian se chargera en fonction de sa santé de l'organisation, secondé par les membres du comité. Il est en négociation pour l'organisation d'un éventuel Tan, mais il nous informera au fil de l'année prochaine de l'avancement de ces diverses réunions à ce sujet. Il se chargera des questions concernant les invitations des juges ainsi que de l'hébergements et de la restauration. Une question est posée concernant quelques difficultés pour rentrer avec sa voiture pour les exposants qui ont plusieurs chiens et du matériel encombrant. Christian précise que faire une Nationale comme en 2012 qui se déroule dans un cadre aussi prestigieux est tenue à quelque contraintes et respect du lieu mais aussi au niveau de la sécurité. Quand il aura une réunion avec la Fédération des chasseurs de l'Oise organisatrice de l'évènement, et une réunion avec la Fédération Régionale. Il soumettra cette question et il informera le comité.

Tan et Régionales d'élevage 2019

Les deux dernières manifestations pour cette année : la RE du 7 septembre à Dompierre sur Besbre suivie d'un Tan organisée par Dominique Bernard. Et celle de Rieux en Cambrésis chez Jean Noël également avec un Tan. Une question est posée concernant la régionale d'élevage et le tan qui se sont déroulés le 30 mai dans le Vaucluse organisé par Elodie Beuvain concernant les différentes autorisations. Une décision est prise afin d'être totalement en règle avec les différentes administrations qui donnent toutes les autorisations nécessaires pour un bon déroulement des épreuves. Il sera demandé à chaque organisateur d'envoyer à la présidente une copie des autorisations qu'il a reçu.

La CUNCA rappelle :

Que la publication des différents calendriers n'a qu'une valeur informelle et ne constitue pas une autorisation pour organiser l'épreuve. Que chaque organisateur a l'obligation d'obtenir l'aval de l'Association Canine Territoriale compétente et que l'autorisation d'organiser est liée à la délivrance d'un document officiel des services de l'Etat (DDT, DDPP) quel que soient le nombre de chiens, le type d'épreuve et l'endroit où elle se déroule.

Il est interdit de procéder entre **le 15 avril et le 30 juin** à toutes épreuves de Tan et toutes autres épreuves. Magali BRIDET propose que le Tan de chez René Faussurier et celui de Coralie Philippe soient organisés tous les deux ans. Stéphane fait un bilan de son field de printemps qu'il a organisé chez lui à Gouy Saint André qui fut une totale réussite, avec un nombre important de concurrents. Grâce à ses recherches de terrains supplémentaires durant trois semaines en amont lui ont permis d'avoir un bénéfice de 2000€.

Bilan des Commissions, communication

Dans l'ensemble chaque responsable fera le bilan de sa commission lors de la prochaine réunion de comité car l'ordre du jour était assez bien rempli.

Cooptation et trésorier

Magali BRIDET fait la lecture de deux lettres de candidatures de Mme Danton et de Monsieur Blanchet. Mme Danton qui souhaiterait intégrer le comité mais aussi prendre le poste de trésorier. Un vote à bulletin secret est émis et a pour résultat : 7 votes contre, 1 vote pour, 1 vote blanc. Patrick Blanchet est élu trésorier et sa cooptation sera validée lors de la prochaine assemblée générale prévue le samedi 16 novembre 2019 à 14 h au siège de la SCC à Aubervilliers. Jean Joël s'étonne et souligne qu'un appel à candidature aurait pu être lancé. Mme Calais et M. Heureaux n'ont pas été contacté mais ni l'un ni l'autre ont fait

acte de leur candidature. Magali fait lecture d'une lettre d'Yves Moussé qui souhaiterait retrouver son poste de délégué du Cher, mais après un vote à bulletin secret avec pour résultat 7 voix contre, 1 voix pour et 1 blanc. Le comité ne donne pas son accord du fait de ses nombreux manquements lorsqu'il était trésorier.

Divers

Christian Lamarre qui a pris note de quelques mécontentements d'adhérents au stand du DCF dans le village des races au Game Fair en juin dernier à Lamotte Beuvron. Ils n'ont pas reçu en temps utile leur carte d'adhérent mais par contre leur règlement a été débité sur le compte du DCF. Christian fait reproche à Philippe que chaque adhérent qui règle sa cotisation doit recevoir sa carte et son bulletin (pour un nouvel adhérent) dans un délai raisonnable dans les quinze jours suivants. Le secrétaire lui rétorque que dans un souci d'économie des frais postaux il était prévu que les cartes seraient jointes au bulletin annuel, mais ce dernier ayant paru tardivement. Les cartes ont été envoyées par la Présidente. Il assure qu'actuellement chaque adhérent reçoit sa carte et son bulletin dans un temps raisonnable, sous une quinzaine jours.

Sponsoring

Monsieur Sébastien Nivet, gérant de la société « côté animal » qui est basée à Vierzon. Après la lecture de la convention signée entre Madame la présidente Magali Bridet Christian Lamarre et Sébastien Nivet en vue d'un sponsoring actif mais non exclusif durant cette année et l'année prochaine, elle est acceptée par l'ensemble des membres du comité. La convention est parafée entre Magali, Christian et Mr Nivet, et les deux négociateurs qui sont M. Marié et M. Rabier. Elle sera effective à partir du **01 janvier 2020**.

Cotations et homologations

Il serait souhaitable que lorsqu'une saillie soit prévue de n'accepter que si l'étalon et la liche a satisfait aux différents tests en particulier pour la maladie de Von Willebrand, l'ADN avec filiation et porteur sain et pedigree complet la dysphasie.

Bulletin 2020

La question n'a pas été évoqué du fait de l'ordre du est très chargé. Il serait souhaitable qu'il sorte au mois de mars maximum.

Drahthaar News

Un projet que proposera Philippe lors de la prochaine réunion du fait que l'ordre du jour étant chargé.

Fields d'automne, BICP à Méricourt et Gouy Saint André

Le DCF offrira des coupes et des plaques de chenil ainsi que pour l'IT. Eric Branson pose la question pourquoi pas organisé un BICP en 2020 en Région Centre, il reste à trouver un lieu adéquat à cette épreuve.

Lieu du Derby

Il se déroulera à Gouy Saint André en même temps que le field d'automne organisé par Stéphane.

Bilan 2018

Après la démission de M. Moussé de son poste de trésorier, Magali par conscience s'est chargée de reprendre la comptabilité et de faire le bilan de l'année 2018 écoulée pour que le prochain trésorier débute avec une comptabilité au carré. Bilan qui aurait pu être fait en bon et due forme avant une démission.

Date de la prochaine réunion du comité suivie de l'Assemblée Générale

Elle est prévue **le 16 novembre à 10h**. Magali se rapprochera de la SCC afin de savoir s'il y a la disponibilité de l'amphithéâtre à cette date. **A 14h l'Assemblée Générale se réunira au siège de la Société Centrale Canine.**

Informations :

La fête de la Sange Sully sur Loire, le DCF aura un stand tenu le samedi 7 septembre par Patrick Blanchet et le dimanche 8 septembre par Etienne Lemaire.

La présidente informe les membres du comité qu'elle a reçu un courrier de M. De Castro, ancien président lui annonçant qu'il avait procédé à la dissolution du club du braque Portugais. **(Il faudra voir pour les formalités administratives avec la SCC et la Préfecture de la domiciliation du Club, et le retour des fonds)**

Juges qualifiés

Lors de sa dernière réunion la commission des juges de la SCC à confirmer la qualification de : Mme Catherine Fauquembert, Mme Marie Laurence Hardy Beauchot, M. Bernard Garcia et M. Yannick Musereau.

M. René Fabre, juge du 6è groupe en standard et en épreuves de chasse pour chiens courants fait la demande de faire des assessorats. Le comité lui donne son accord en lui précisant qu'il devra faire un jugement parallèle à la prochaine nationale d'élevage.

Tous les points n'ayant pas été abordés ils le seront à l'ordre du jour en priorité du prochain comité du 16 novembre 2019. Il reste à voir en priorité : le bilan des commissions, les cotations et homologations, le bulletin 2020, le projet drahthaar newsletter, le bilan financier 2018, le BICP de Mr. Pommier, et les questions diverses.

Magali BRIDET lève la séance à 20h30 et remercie tous les membres présents pour leur réelle implication dans la tenue de cette réunion qui fût constructive.